

23/03/20 Dr Claude LEICHER

PHASE DE DEBORDEMENT EPIDEMIQUE DES CABINETS

PROTOCOLE CORONAVILLE ACCUEIL DES PATIENTS EN CENTRE COVID

**Procédure Centre COVID adaptable en MSP, en cabinet,
avec un **trinôme MG - IDE - SECRETARIAT****

1- SIGNES REQUIS A RECHERCHER

Tout tableau grippal, de gastroentérite est un COVID

sauf infirmation par PCR (qui ne sera pas réalisé sauf cas prévus par les recommandations à jour)

2- PREMIERES ACTIONS A EFFECTUER AVANT L'ENTREE AU CENTRE

Accueil individualisé avec :

- a. Attribution d'un masque chirurgical
- b. Attente en voiture
- c. Ou salle d'attente adaptée (distance 2 m)

avec SHA avant l'entrée : manipulation avec le coude
et sans manipulation de poignées de porte

3- REALISER L'ENREGISTREMENT ADMINISTRATIF ET AUTRES DONNEES

Entrée en Centre avec inscription dans un registre COVID précisant :

- a. Identité, adresse, téléphone, couverture maladie, pharmacie habituelle du patient
- b. Contexte de vie, entourage, fragilité sociale
- c. Identité et coordonnées d'un proche

4- PRISE EN CHARGE MEDICALE ET PARAMEDICALE

« Binôme d'accueil » MG - IDE : évaluation initiale protocolée faite par IDE, avec :

- a. Interrogatoire pour préciser symptômes, date de début (= J0), évaluer la gravité et déterminer la présence de facteurs de risque
- b. Prise de constantes : poids, TA, fréquence respiratoire, recherche d'une cyanose, de troubles de conscience, mesure systématique de la SaO2
- c. Décision proposée au médecin : Cs médicale, retour à domicile, hospitalisation

5- CONSULTATION MEDICALE INITIALE SUITE A L'EVALUATION INITIALE

Consultation médicale initiale en cas de COVID avec signes de gravité ou de détresse, d'incertitudes diagnostiques (autre pathologie), ou à la demande de l'IDE.

- a. Complément d'interrogatoire sur d'autres causes infectieuses, urinaires, gynécologiques
- b. Grossesse ? retard de règles ?
- c. Cs assise, de dos, sans examen buccal, adaptée au contexte individuel
- d. Auscultation cardio-pulmonaire, état cutané, signes de dénutrition, de déshydratation, état cognitif, palpation abdominale en position latérale si douleur abdominale focalisée

6- DECISION MEDICALE

Décision médicale sur la prise en charge initiale :

- a. Décision de **test PCR** : facteurs de risques présents, femme enceinte, professionnel de santé en exercice, donneur d'organe ou de cellule souche
- b. **Retour à domicile simple** selon protocole : document de surveillance, pas de signes de gravité, facteurs de risque identifiés, capacité de surveillance, entourage proche présent, aidant à domicile si personne âgée en maintien à domicile
- c. **Retour à domicile avec surveillance renforcée par IDE** selon intensité décidée.
Idem b) plus rappel à H+12 (vérifier l'installation à domicile, capacité de répondre au téléphone : si absence de réponse, avertir les proches, si pas de réponse IDE à domicile pour réévaluation), puis tous les jours si facteurs de risques, isolement, risque de décompensation psychique ou organique

Dans les cas b) et c), si prescription médicale : **ENVOI de l'ordonnance à la PHARMACIE** par fax/mail ou messagerie sécurisée **PAR le CENTRE COVID pour édition par la PHARMACIE. Préparation et tiers payant effectué sans toucher la carte vitale** (adaptation si besoin).

Communiquer au patient **qu'il (ou un proche) reste dans sa voiture à son arrivée près de la pharmacie, sur appel téléphonique, son traitement lui sera apporté à sa voiture** (livraison exceptionnelle selon le cas).

- d. Demande **d'hospitalisation** : par numéro dédié au CH, transport par VSL / ambulance
- e. Hospitalisation **d'urgence** par appel au **15** : SMUR, pompier médicalisé ou non

23/03/20 Dr Claude LEICHER

7- TRACER LA DECISION

Inscription de la décision **dans le registre de suivi**

8- PROCEDER A LA DESINFECTION et AUX MESURES D'HYGIENE

Désinfection des outils de la consultation, lavage des mains

9- METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI

Mise en œuvre du suivi par un « **binôme suivi** » **dédié (IDE, MG) :**

- a. Suivi **normal** : l'auto surveillance est l'exception (professionnels de santé, entourage professionnel de santé)
- b. **Rappel** J1, J5, J10 systématique, noté sur feuille de suivi personnel
- c. **Suivi renforcé** par IDE à domicile si facteurs de risque, impossibilité du patient d'apprécier ses symptômes, d'alerter, ou si retour à domicile après hospitalisation
- d. Mise en place d'un **accompagnant professionnel à domicile** si patient isolé, dont l'état clinique n'est pas préoccupant, mais dont la situation psychique ou cognitive est altérée par le COVID

10- ETABLIR UNE SYNTHESE DE L'ACTIVITE DU CENTRE CHAQUE JOUR

Synthèse quotidienne du nombre :

- De patients reçus
- De patients examinés
- De retour à domicile
- De suivi renforcé
- D'hospitalisation

Procédure de Consultation physique ou téléphonique en Centre COVID

ACCUEIL DU PATIENT EN CENTRE COVID	ACCUEIL TELEPHONIQUE EN CENTRE COVID
<p>Accueil parking : nom prénom motif masque</p> <p>Accueil dans le Centre : SHA, explication procédure circulation, attente en lieu confiné distance 2 mètres</p> <p>Accueil registre : identité, adresse, tél, contexte vie, entourage, fragilité sociale, couverture maladie, identité et tél d'un proche, pharmacie habituelle du patient</p> <p>Evaluation initiale par IDE, prises de constantes, décision proposée : Cs ou proposition suivi ?</p> <p>Cs médicale si besoin</p> <p>Décision médicale, mise en place du suivi</p> <p>Suivi de la procédure de transmission des prescriptions à la pharmacie et communication des consignes au patient, à ses proches pour la délivrance des médicaments par la pharmacie</p>	<p>Pas d'appel direct au centre par le patient : l'appel vient d'un MT qui ne peut gérer un appel, ou du standard de la mairie. Création d'une fiche dans le registre COVID.</p> <p>Appel téléphonique du patient par secrétaire sous responsabilité IDE avec</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renseignement de la fiche du registre - Interrogatoire standardisé (facteurs de risques, signes de gravité) - Pharmacie habituelle du patient <p>Concertation pour décision médicale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Télé Cs ou Cs téléphonique (le + souvent) - Consultation (exception) au Centre - Décision médicale et conseil de suivi <p>Si possible, information / contact avec MT pour modalité suivi</p> <p>Suivi de la procédure de transmission des prescriptions à la pharmacie et communication des consignes au patient, à ses proches pour la délivrance des médicaments par la pharmacie</p>
<p>Renvoi au MT pour suivi</p> <p>OU</p>	<p>Maintien à domicile avec suivi par MT, selon modalités qu'il décide</p>
<p>Délégation du suivi à cellule de suivi COVID</p>	<p>Auto surveillance si Professionnel de Santé ou accompagnant Professionnel de Santé</p> <p>Rappel par cellule de suivi</p> <p>Suivi renforcé par IDE à domicile</p>

23/03/20 Dr Claude LEICHER

PHASE DE DEBORDEMENT EPIDEMIQUE DES CABINETS

**PROTOCOLE CORONAVILLE
DE GESTION DES APPELS TELEPHONIQUES DES PATIENTS**

GESTION NORMALE

Demande de consultation qui aboutit chez son médecin traitant

<p>Appel et prise en charge par Médecin Traitant (MT)</p>	<p>Régulation téléphonique MT avec</p> <ul style="list-style-type: none"> - Télé Cs ou Cs téléphonique (le + souvent) - Consultation (exception) - Décision médicale et conseil de suivi
<p>Suivi MT OU</p>	<p>Maintien à domicile avec suivi par MT, selon modalités qu'il décide</p> <p>Suivi de la procédure de transmission des prescriptions à la pharmacie et communication des consignes pour la délivrance des médicaments par la pharmacie au patient, à ses proches</p>
<p>Transfert par le MT du suivi à cellule COVID :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par appel sur ligne COVID locale - Par transfert au mail COVID choisit localement <p>Suivi de la procédure de transmission des prescriptions à la pharmacie et communication des consignes pour la délivrance des médicaments par la pharmacie au patient, à ses proches</p>	<p>Auto surveillance si Prof de Santé (PS) ou accompagnant PS Rappel par cellule suivi Suivi renforcé par IDE à domicile</p>
<p>Inscription du patient dans registre COVID</p>	<p>Point COVID quotidien des MT au Centre COVID par mail ?</p>

Gestion du DÉBORDEMENT téléphonique ET DES APPELS EN ECHEC

Indisponibilité ou absence de MT

SATURATION TELEPHONIQUE

<p>Utilisation du standard de la mairie du domicile : coordonnées, âge et motif</p> <p>Appel transmis à cellule COVID sur ligne liste rouge (non publique) **</p> <p>La cellule COVID contacte le patient pour évaluation, puis le MT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il gère le patient : procédure ci dessus - Il ne gère pas le patient ou n'est pas joignable: procédure cellule COVID <p>Suivi de la procédure de transmission des prescriptions à la pharmacie et COMMUNICATION des consignes au patient, à ses proches, pour la délivrance des médicaments par la pharmacie</p>	<p style="text-align: center;">Procédure téléphonique cellule COVID</p> <p>Appel téléphonique du patient par IDE avec</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture dossier registre - Interrogatoire standardisé (fact de risques, signes de gravité) <p>Concertation pour décision médicale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Télé Cs ou Cs téléphonique (le + souvent) - Consultation (exception) au Centre - Décision médicale et conseil de suivi <p>Suivi de la procédure de transmission des prescriptions à la pharmacie et COMMUNICATION des consignes au patient, à ses proches, pour la délivrance des médicaments par la pharmacie</p>
	<p>Auto surveillance si PS ou accompagnant PS Rappel par cellule suivi Suivi renforcé par IDE à domicile</p>

** Chaque Centre COVID est doté d'une ligne téléphonique réservée aux professionnels de santé et aux mairies, pour recueillir les appels n'ayant pas abouti chez le MT. La règle proposée est la suivante :

- Interdiction d'appeler le 15 sauf pour les situations de détresse, d'urgence vitale
- Appel systématique de son médecin traitant
- En cas d'échec, appeler la mairie de son domicile qui identifie l'identité, adresse, téléphone, motif
- Envoi au Centre COVID du secteur de la fiche patient, et contact du patient dans la journée par la cellule COVID